

L'an deux mille vingt-six et le lundi vingt-trois février à 14 heures, le conseil d'administration du CCAS de Chambéry, convoqué légalement par lettre adressée le 18 février 2026 à chacun de ses membres, s'est réuni à son siège, sous la présidence de M. REPENTIN, Président du CCAS.

Etaient présent(e)s :

M. REPENTIN, Président du CCAS

Mme FAVETTA SIEYES, Vice-Présidente

Mmes BONILLA, COLIN-COCCHI, COLIN-JORE, KREUTER, MYARD-DALMAIS

MM DE BOISRIOU, NOBLECOURT, GACHET (jusqu'à la délibération 2.7 inclus), PERROTON

Etaient excusé(e)s :

Mmes ALVERNHE (donne pouvoir à Mme COLIN-COCCHI), BOUROU (donne pouvoir à Mme BONILLA), PERRENES, RAMBAUD (donne pouvoir à Mme MYARD-DALMAIS), TAMBURINI (donne pouvoir à Mme FAVETTA SIEYES), VERDU (donne pouvoir à M. NOBLECOURT)

2. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2.2 BUDGET EHPAD LES CLEMATIS / ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES 2026 (EPRD)

Le budget EHPAD les Clématis regroupe depuis le 01/01/2025 les 3 EHPAD du CCAS. Sont donc inclus dans ce budget l'EHPAD les Charmilles et l'EHPAD Corolle.

Ce document est présenté en nomenclature M22.

A - FONCTIONNEMENT 2026 :

Les dépenses, recettes et résultats d'exploitation prévisionnels par établissements sont les suivants :

DEPENSES	CLEMATIS		CHARMILLES		COROLLE	
	MONTANT	POURCENTAGE	MONTANT	POURCENTAGE	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 011 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante	887 477,00 €	17,74%	818 505,00 €	16,87%	188 480,00 €	16,42%
Chapitre 012 - Dépenses afférentes au personnel	3 443 800,00 €	68,84%	3 324 500,00 €	68,51%	833 735,00 €	72,62%
Chapitre 016 - Dépenses afférentes à la structure	670 996,00 €	13,41%	709 490,00 €	14,62%	125 885,00 €	10,96%
TOTAL DES DEPENSES	5 002 273,00 €	100,00%	4 852 495,00 €	100,00%	1 148 100,00 €	100,00%

RECETTES	CLEMATIS		CHARMILLES		COROLLE	
	MONTANT	POURCENTAGE	MONTANT	POURCENTAGE	MONTANT	POURCENTAGE
Chapitre 017 - Produits de la tarification	4 720 285,14 €	97,84%	4 288 761,36 €	96,01%	885 765,66 €	84,75%
Chapitre 018 - Autres produits relatifs à l'exploitation	86 200,00 €	1,79%	56 200,00 €	1,26%	8 060,00 €	0,77%
Chapitre 019 - Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	18 150,00 €	0,38%	121 925,00 €	2,73%	151 339,00 €	14,48%
TOTAL DES RECETTES	4 824 635,14 €	100,00%	4 466 886,36 €	100,00%	1 045 164,66 €	100,00%

RESULTAT D'EXPLOITATION	- 177 637,86 €	- 385 608,64 €	- 102 935,34 €
-------------------------	----------------	----------------	----------------

18 703,53 € dont Accueil de jour
dont Hébergement temporaire
- 121 638,87 €

TOTAL BUDGET

Les dépenses totales pour ce budget s'élèvent à 11 002 868€, les recettes à 10 336 686,16€.

Le résultat prévisionnel est un déficit de 666 181,84€.

La subvention Ville cumulée est de 230 597€, se décomposant en 85 000€ pour l'EHPAD les Charmilles, 55 074€ pour l'accueil de jour Corolle et 90 523€ pour l'hébergement temporaire Corolle.

B – INVESTISSEMENT 2026 :

En ce qui concerne les emplois et ressources d'investissement 2026, les données prévisionnelles sont les suivantes :

- Les emplois cumulés pour les 3 EHPAD sont prévus à hauteur de 624 442,00€. Ils se répartissent comme suit par EHPAD et par nature :

				Total EHPAD	Clématis	Charmilles	Corolle
DEPENSES	16	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	140 000,00	70 000,00	70 000,00	
		1681	AUTRES EMPRUNTS	29 240,00	29 240,00		
		1687	AUTRES DETTES	7 600,00		7 600,00	
Total du chapitre 16				176 840,00	99 240,00	77 600,00	
	20	2013	FRAIS D'EVALUATION				
		205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET PROCEDÉS, DROITS				
Total du chapitre 20							
	21	2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI, INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS				
		2153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE				
		2154	MATERIEL ET OUTILLAGE	39 640,00	39 640,00		
		2181	IMMOBILISATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	139 920,00	117 170,00	20 500,00	2 250,00
		2182	MATERIEL DE TRANSPORT				
		2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	12 204,00	6 660,00	4 848,00	696,00
		2184	MOBILIER	130 415,00	105 825,00	20 920,00	3 670,00
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	125 423,00	58 835,00	58 475,00	8 113,00
Total du chapitre 21				447 602,00	328 130,00	104 743,00	14 729,00
Somme :				624 442,00	427 370,00	182 343,00	14 729,00

En ce qui concerne les projets d'investissements 2026, l'EHPAD les Clématis bénéficie de l'enveloppe la plus conséquente à hauteur de 328 130€. Les principaux projets sont la sécurisation du parking (70 000€), le renouvellement du mobilier de la salle de restaurant (36 774€), le renouvellement des équipements de la blanchisserie (laveuse et poste de repassage pour 23 619€), le renouvellement des stores dans les salles de restaurant et d'animation (22 000€), le renouvellement de matériels dans les chambres (WC, robinetterie, luminaire, armoires de toilette) pour 18 416€, la première phase du renouvellement des lits résidents pour 41 800€ (renouvellement programmé sur 4 ans), le renouvellement de la sauteuse pour la cuisine (16 017€). L'enveloppe intègre des crédits de 13 470€ octroyés par l'ARS en 2025 dans le cadre de l'enveloppe Qualité de Vie au Travail pour l'acquisition de matériel médical.

L'enveloppe d'investissement de l'EHPAD les Charmilles s'élève à 104 743€. Les principaux projets sont le renouvellement de plusieurs équipements de cuisine pour 14 750€, le changement de portes d'accès (12 000€). Les crédits portent essentiellement sur des renouvellements de matériels existant. L'enveloppe intègre des crédits de 16 630€ octroyés par l'ARS en 2025 dans le cadre de l'enveloppe Qualité de Vie au Travail pour l'acquisition de matériel médical.

Pour l'EHPAD Corolle, le budget 2025 s'élève à 14 729€. Les crédits portent sur des renouvellements de divers matériels existant. Ils intègrent des crédits de 3 823€ octroyés par l'ARS en 2025 dans le cadre de l'enveloppe Qualité de Vie au Travail pour l'acquisition de matériel médical.

- Les ressources sont prévues à hauteur de 205 076,15 €, intégrant 140 000 € pour les dépôts et cautionnements reçus, 29 240 € pour le remboursement de prêt par Cristal habitat pour l'EHPAD les Clématis, 35 836,15 € de dotation FCTVA.

◆ Résolution :

Le conseil d'administration à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve l'EPRD 2026 du budget EHPAD Les Clématis présenté ci-dessus.
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant, le directeur par intérim du CCAS et le comptable public, chacun en ce qui les concerne, à effectuer toutes les formalités administratives et techniques nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, devant le tribunal administratif de Grenoble, dans les deux mois qui suivent son entrée en vigueur. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr
- Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :
 - à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
 - deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.

Nombre d'administrateurs
en exercice : 17
Présents : 11
Pouvoir : 5

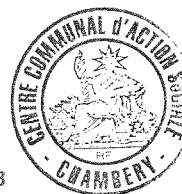
Vote : Pour : 16
Contre :
Abstention :

Pour extrait, certifié conforme au
Registre des délibérations,
Monsieur le Maire, Président du C.C.A.S.

Thierry REPENTIN

Par délégation

Christelle FAVETTA SIEYES
Conseillère départementale Chambéry-3
Adjointe au Maire en charge de
Action et Justice Sociale, Santé et Seniors
Présidente du CCAS de Chambéry



EHPAD LES CLEMATIS
EPRD 2026
SECTION FONCTIONNEMENT

				BP 2025	BP 2026
DEPENSES	016	6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	1 510,00	1 930,00
		6184	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	3 300,00	8 250,00
		6188	AUTRES FRAIS DIVERS	5 560,00	17 070,00
		623	PUBLICITES, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	265,00	500,00
		637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	1 330,00	1 355,00
		6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	6 000,00	12 000,00
		6578	AUTRES SUBVENTIONS	29 790,00	30 025,00
		6588	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	2 300,00	1 000,00
		673	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	25 000,00	13 000,00
		678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 000,00
		68111	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 155,00	13 981,00
		68112	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	116 150,00	140 315,00
		6817	DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS		5 000,00
Total du chapitre 016				1 492 465,00	1 506 371,00
Somme :				10 442 387,00	11 002 868,00

RECETTES	017	735111	HEB PERMANENT RESIDENTS AFFILIES A REGIME OBLIGATOIRE DE LA SECURITE SOCIALE	2 711 159,16	3 832 898,11
		7351121	ACCUEIL TEMPORAIRE AVEC HEBERGEMENT	207 209,86	206 451,24
		7351122	ACCUEIL TEMPORAIRE SANS HEBERGEMENT	134 953,35	134 459,27
		7351128	AUTRES FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES	811 495,71	914 118,17
		7352121	HGBMT PERMANENT DES RESIDENTS	1 055 561,06	155 243,88
		735311	TARIFS JOURNALIERS RELATIFS AU SOCLE DE PRESTATIONS	4 014 480,23	3 901 692,13
		735318	AUTRES PRESTATIONS D HEBERGEMENT	2 300,00	2 220,00
		73532	PART AFFECTEE A LA DEPENDANCE	385 928,66	369 526,44
		7353511	PART AFFECTEE A L'HEBERGEMENT	278 706,24	259 994,00
		7353512	PART AFFECTEE A LA DEPENDANCE	59 937,42	59 099,72
		735352	ACCUEIL SANS HEBERGEMENT	56 456,99	59 109,20
Total du chapitre 017				9 718 188,68	9 894 812,16
	018	6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL NON MEDICAL	118 332,00	137 980,00
		7085	PRESTATIONS DELIVREES AUX USAGERS, ACCOMPAGNANTS ET AUTRES TIERS	2 400,00	4 080,00
		7488	AUTRES	4 000,00	8 400,00
Total du chapitre 018				124 732,00	150 460,00
	019	7712	SUBVENTION D'EQUILIBRE	230 597,00	230 597,00
		777	QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	47 891,00	47 987,00
		7817	REPRISES SUR DEPRECIATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS		12 000,00
		78742	REPRISES SUR PROVISIONS REGLEMENTEES POUR RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS		830,00
Total du chapitre 019				278 488,00	291 414,00
Somme :				10 121 408,68	10 336 686,16

EHPAD LES CLEMATIS
EPRD 2026
SECTION FONCTIONNEMENT

				BP 2025	BP 2026
DEPENSES	011	60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	59 000,00	61 035,00
		60612	ENERGIE - ELECTRICITE	140 655,00	148 850,00
		60613	CHAUFFAGE	118 000,00	110 600,00
		60621	COMBUSTIBLES ET ET CARBURANTS	1 450,00	1 250,00
		60622	PRODUITS D'ENTRETIEN	38 850,00	40 050,00
		60624	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 220,00	2 250,00
		606261	PROTECTIONS, PRODUITS ABSORBANTS	66 650,00	68 000,00
		606268	AUTRES FOURNITURES HOTELIERES	10 650,00	10 150,00
		6063	ALIMENTATION	2 200,00	2 200,00
		6066	FOURNITURES MEDICALES	60 750,00	69 800,00
		6068	AUTRES ACHATS NON STOCKES DE MATIERES ET FOURNITURES	27 330,00	28 240,00
		61128	AUTRES PRESTATIONS A CARACTERE MEDICO SOCIAL	16 552,00	20 252,00
		62428	AUTRES TRANSPORTS D'USAGERS	35 700,00	36 310,00
		6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 145,00	5 920,00
		6256	MISSIONS	800,00	500,00
		6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	7 715,00	7 300,00
		6281	PRESTATIONS DE BLANCHISSAGE A L'EXTERIEUR	111 200,00	123 460,00
		6282	PRESTATIONS D'ALIMENTATION A L'EXTERIEUR	828 275,00	1 042 085,00
		6283	PRESTATIONS DE NETTOYAGE A L'EXTERIEUR	17 600,00	20 000,00
		6284	PRESTATIONS D'INFORMATIQUE A L'EXTERIEUR	10 845,00	13 450,00
		6288	AUTRES	83 445,00	82 760,00
Total du chapitre 011				1 642 032,00	1 894 462,00
	012	62113	PERSONNEL MEDICAL ET PARAMEDICAL	533 400,00	
		62114	PERSONNEL PARAMEDICAL		799 000,00
		6218	AUTRES PERSONNELS EXTERIEURS	7 740,00	7 820,00
		6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	149 632,72	159 242,33
		64111	REMUNERATION PRINCIPALE	4 934 491,29	4 819 271,34
		64511	COTISATIONS A L'URSSAF	1 681 425,99	1 814 701,33
		6475	MEDECINE DU TRAVAIL	1 200,00	2 000,00
Total du chapitre 012				7 307 890,00	7 602 035,00
	016	6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	851 225,00	856 025,00
		61357	MATERIEL MEDICAL	28 500,00	34 650,00
		61358	AUTRES LOCATIONS MOBILIERES	4 365,00	4 505,00
		614	CHARGES LOCATIVES ET DE CO-PROPRIETE	730,00	695,00
		61528	ENTRETIEN REPARATIONS AUTRES	26 600,00	10 500,00
		61551	MATERIEL MEDICAL		500,00
		61558	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGES	45 700,00	31 350,00
		61561	INFORMATIQUE	18 930,00	19 000,00
		61562	MATERIEL MEDICAL	7 200,00	14 500,00
		61568	AUTRES	117 875,00	142 300,00
		6161	MULTIRISQUES	52 560,00	52 955,00
		6163	ASSURANCE TRANSPORT	770,00	800,00
		6165	RESPONSABILITE CIVILE	3 535,00	3 535,00
		61681	PRIMES D'ASSURANCE MALADIE MATERNITE ET ACCIDENT DU TRAVAIL	134 115,00	88 630,00

EHPAD LES CLEMATIS
EPRD 2026
SECTION INVESTISSEMENT

				BP 2025	BP 2026
DEPENSES	16	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	120 000,00	140 000,00
		1681	AUTRES EMPRUNTS	29 240,00	29 240,00
		1687	AUTRES DETTES	16 100,00	7 600,00
Total du chapitre 16				165 340,00	176 840,00
	20	2013	FRAIS D'EVALUATION	21 750,00	
		205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET PROCEDES, DROITS	1 000,00	
Total du chapitre 20				22 750,00	
	21	2154	MATERIEL ET OUTILLAGE	84 000,00	39 640,00
		2181	IMMOBILISATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	112 200,00	139 920,00
		2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	14 315,00	12 204,00
		2184	MOBILIER	106 150,00	130 415,00
		2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	182 911,00	125 423,00
Total du chapitre 21				499 576,00	447 602,00
Somme :				687 666,00	624 442,00

RECETTES	10	10222	FCTVA	19 741,43	35 836,15
Total du chapitre 10				19 741,43	35 836,15
	16	165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	120 000,00	140 000,00
Total du chapitre 16				120 000,00	140 000,00
	27	274	PRETS	29 240,00	29 240,00
Total du chapitre 27				29 240,00	29 240,00
Somme :				168 981,43	205 076,15